

Les jeunes et les voyages mémoriels à Auschwitz-Birkenau

Quelle place pour une perspective politologique ?

Youth and memorial visits to Auschwitz-Birkenau. Is there a place for a political science perspective?

Jongeren op herinneringsreis naar Auschwitz-Birkenau. Mogelijkheden voor een politicologische insteek

Geoffrey Grandjean



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/temoigner/332>

DOI : [10.4000/temoigner.332](https://doi.org/10.4000/temoigner.332)

ISSN : 2506-6390

Éditeur

Éditions du Centre d'études et de documentation de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2013

Pagination : 57-67

ISBN : 978-2-84174-643-9

ISSN : 2031-4183

Ce document vous est offert par Université de Liège



Référence électronique

Geoffrey Grandjean, « Les jeunes et les voyages mémoriels à Auschwitz-Birkenau », *Témoigner. Entre histoire et mémoire* [En ligne], 116 | 2013, mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 07 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/temoigner/332> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/temoigner.332>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

LES JEUNES ET LES VOYAGES MÉMORIELS À AUSCHWITZ-BIRKENAU

Quelle place pour une perspective politologique ?

GEOFFREY GRANDJEAN
Université de Liège

Chaque année, plus de 10 000 jeunes Belges se rendent dans les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Que pensent-ils de ces lieux après s'y être rendus ? Du point de vue de la science politique, une autre question mérite une attention particulière : après de telles visites, comment se représentent-ils et perçoivent-ils les processus politiques et sociaux ayant abouti à la mise en place de ces entreprises concentrationnaires et exterminatrices ? C'est justement cette question qui est à la base de cette contribution. En effet, il est utile de préciser l'apport de la science politique dans l'étude des discours tenus par les jeunes à la suite de la visite des camps d'Auschwitz-Birkenau, et plus largement, de la transmission de la mémoire du génocide des Juifs. À cet égard, la science politique permet d'analyser les représentations et les perceptions que des individus ont des autorités politiques en se focalisant sur leur légitimité et leur capacité à adopter des actions et des décisions contraignantes pour une société. Autrement dit, que peuvent apporter les cadres d'analyse de cette discipline scientifique dans l'étude des discours des jeunes ?

Pour répondre à cette question, une recherche a été menée avec des jeunes Belges francophones, âgés de 16 à 18 ans, dont une partie s'est rendue dans les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Cette recherche est basée sur une série de groupes de discussions avec une centaine de jeunes de la Communauté française de Belgique¹. Ces groupes de discussions ont été réalisés en deux vagues, articulées autour d'un événement choisi arbitrairement, à savoir la transmission de

(1) Ces jeunes ont été sélectionnés sur la base de différents critères sociologiques : origine nationale, origine sociale, réseau d'enseignement et lieu de résidence ; le but étant d'avoir un panel diversifié.

la mémoire du génocide des Juifs à l'école secondaire, compte tenu des programmes officiels. Ainsi, une première vague de groupes de discussions a été réalisée avant que les jeunes ne prennent officiellement connaissance de ce fait historique à l'école, et la deuxième vague a été réalisée plusieurs mois après cette transmission. Entre les deux, les jeunes rencontrés ont donc eu l'occasion d'en parler à l'école, de visiter certains lieux de mémoire, voire de se rendre sur le site de certains camps de concentration et d'extermination. Leurs discours sont bien évidemment riches de significations. Mais que peut-on en retirer du point de vue de la science politique ? Et quels peuvent être dès lors les enseignements politologiques découlant de l'analyse de leurs discours par rapport à ces voyages mémoriels et à la transmission de la mémoire du génocide des Juifs ?

L'exposé comprend quatre parties. Les apports théoriques de la science politique sont d'abord développés. Ensuite, les discours d'une partie des jeunes du panel ayant visité les camps d'Auschwitz-Birkenau sont présentés en se concentrant uniquement sur les opinions qu'ils tiennent sur ces camps. Cette section permet de cerner le décalage constaté entre les attentes des jeunes et leur constat après la visite. À ce stade, les apports de la science politique s'avèrent inexistantes. Pour cette raison, il est nécessaire d'élargir notre propos afin d'analyser les différents registres de discours tenus par les jeunes suite à la transmission de la mémoire du génocide des Juifs. En effet, nous partons du principe que les visites des camps nazis se font avec un minimum de contextualisation historique et qu'il serait vain de se focaliser uniquement sur les camps nazis sans tenir compte de ce qu'ils peuvent dire à propos du génocide des Juifs. Cette façon de faire permet de mettre en avant les registres de discours ayant une signification sociale et ceux ayant une signification proprement politique. Cela autorisera dès lors l'identification de trois grandes ressources pouvant être mobilisées dans le cadre de la transmission de la mémoire du génocide des Juifs, et ce faisant, par rapport aux voyages mémoriels.

L'APPORT DE LA SCIENCE POLITIQUE : L'ÉTUDE DES AUTORITÉS POLITIQUES

La recherche menée auprès des jeunes Belges francophones avait pour but d'étudier leurs représentations et leurs perceptions du génocide des Juifs à travers les discours tenus lors des groupes de discussions.

Que peut apporter la science politique par rapport à ces discours ? Cette discipline scientifique s'avère particulièrement intéressante pour étudier le pouvoir politique. Si le pouvoir peut être envisagé comme une relation entre des acteurs ou des systèmes d'attitudes, d'opinions et de comportements, deux éléments permettent de caractériser le concept de pouvoir politique : son champ d'extension et sa nature intrinsèque².

[2] Philippe Braud, « Du pouvoir en général au pouvoir politique », in Madeleine Grawitz, Jean Leca (dir.), *Traité de science politique*, tome 1 : *La Science politique, science sociale. L'ordre politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 335.

D'une part, le pouvoir politique dispose d'une légitimité lui permettant d'exercer son autorité sur l'ensemble de la société et, d'autre part, il peut recourir à des sanctions si les membres de la société ne respectent pas son autorité³. La science politique analyse donc les systèmes politiques à travers lesquels les valeurs sont autoritairement allouées pour une société⁴, autrement dit les systèmes exerçant un pouvoir sur la société. Un concept est donc au cœur du pouvoir politique : celui d'autorité politique.

Ce point est fondamental lorsque l'on souhaite évoquer le génocide des Juifs avec des jeunes, et ce, pour deux raisons. D'une part, cela permet de cerner la place que les autorités politiques occupent dans les discours des jeunes. Envisagent-ils ces autorités lorsqu'ils parlent du génocide des Juifs ? Si oui, comment se les représentent-ils ? Comment les perçoivent-ils ? *In fine*, ces interrogations permettent d'analyser la compréhension par les jeunes des « cheminements politiques⁵ » pouvant mener à un génocide, comme l'a formulé Georges Bensoussan qui ne l'a pas étudié empiriquement. Cet auteur a en effet proposé d'interroger, lors de l'enseignement de la Shoah, les structures politiques de notre modernité afin de questionner la société pouvant générer des crimes comme ceux commis par le régime nazi et de décortiquer « les structures de fonctionnement les plus masquées et les plus intériorisées⁶. » Le rôle de l'appareil d'État moderne – et donc des autorités politiques – est au cœur de sa réflexion. Ainsi, dans les discours tenus par les jeunes sur le génocide des Juifs, peut-on déceler des expressions qui interrogent le concept d'autorité politique et plus largement celui de pouvoir politique.

D'autre part, adopter une perspective de science politique permet d'analyser la compréhension par les jeunes des relations qui unissent des individus aux autorités politiques. En effet, la transmission de la mémoire du génocide des Juifs, notamment auprès des jeunes, envisage avant tout des personnes : les victimes, les bourreaux ou encore les témoins. Or il peut être utile de comprendre également le génocide des Juifs comme cette relation unissant des personnes et des structures. Si le génocide est le fait de personnes, il est cette destruction physique intentionnelle⁷ d'un groupe par un État ou une autorité politique. Dès lors, dans les discours tenus par les jeunes sur le génocide des Juifs, y a-t-il des traces d'expressions témoignant de cette articulation entre des autorités politiques et les personnes soumises à leurs pouvoirs⁸ ?

[3] Jean-Yves Dormagen, Daniel Mouchard, *Introduction à la sociologie politique*, Bruxelles, De Boeck, 2009, 2^e éd., p. 22.

[4] David Easton, *A Systems Analysis of Political Life*, New York, John Wiley & Sons, 1965, p. 21.

[5] Georges Bensoussan, *Auschwitz en héritage ? D'un bon usage de la mémoire*, Paris, Mille et une nuits, 2003, p. 19.

[6] *Ibid.*, p. 240.

[7] Barbara Lefebvre, Sophie Ferhadjian, « Introduction », in Barbara Lefebvre, Sophie Ferhadjian (dir.), *Comprendre les génocides du XX^e siècle. Comparer-Enseigner*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2007, p. 16.

[8] Afin de simplifier notre propos, nous avons délibérément mis de côté la querelle entre les intentionnalistes et les fonctionnalistes. Alors que pour les premiers, « l'ensemble du système nazi se serait mis en place et organisé en vue d'un objectif précis : l'élimination des Juifs » ; pour les seconds, l'accent est davantage mis sur les structures du pouvoir nazi et sur son processus décisionnel. « Dans cette perspective, la "décision" de génocide se lit comme la résultante d'une radicalisation cumulative d'un système, non pas monolithique, mais

LES REPRÉSENTATIONS DÉFORMÉES DES JEUNES PAR RAPPORT AUX CAMPS DE CONCENTRATION ET D'EXTERMINATION D'AUSCHWITZ-BIRKENAU

Il est à présent temps de se tourner vers les discours des jeunes par rapport à ces camps. Grâce aux données récoltées⁹, il peut être constaté que les jeunes expriment trois types d'opinions après les visites.

Premièrement, ils insistent sur les reconstructions et les rénovations des lieux visités. Ils ne manquent pas de souligner le caractère « trop restauré », « trop moderne », « trop bien reconstruit », « trop réel », « trop propre » ou encore « trop lisse ». Certains estiment même que l'ensemble peut revêtir un côté « faux ». Ces différentes affirmations les poussent à dénoncer l'absence d'authenticité des lieux.

Deuxièmement, le contexte et l'environnement dans lesquels les visites se sont déroulées ont interpellé les jeunes. Au printemps, ils n'ont pas manqué de faire référence au « soleil », aux « oiseaux qui chantent » ou aux « fleurs » colorant les pelouses, faisant ainsi écho à la « beauté incongrue¹⁰ » déjà constatée par Annette Wiewiorka.

Troisièmement, les jeunes précisent la tournure touristique et commerciale que peut prendre la visite de ces deux camps nazis. Pour eux, le site est « trop touristique » et l'ensemble a « été fait exprès pour les touristes. » Le nombre de visiteurs sur le site, l'usage d'audioguides et les photos prises par certains touristes constituent autant d'éléments invoqués par les jeunes pour argumenter leur position.

Ces opinions sont en décalage avec leurs représentations des camps développées avant leur visite. Ce décalage peut entraîner une forme de déception chez les jeunes qui ne concerne toutefois pas les deux camps. Ainsi, ils opèrent une importante distinction entre le camp d'Auschwitz (Auschwitz I) et le camp de Birkenau (Auschwitz II)¹¹. Alors que le premier est considéré comme ayant un côté trop muséal, reconstruit et ne donnant pas une image fidèle de la réalité attendue, le second fait moins l'objet de remarques négatives de la part des jeunes, notamment par l'étendue du site et par la présence de ruines ; comme en témoigne l'affirmation suivante : « même si Auschwitz [I] est un endroit surprenant, il perd de sa sincérité par le fait qu'il est trop rénové en musée, l'aspect d'origine n'est plus vraiment présent. Il peut donc être difficile de se rendre compte de ce qui s'est passé en ces lieux. »

Comment expliquer ce décalage ? Trois pistes d'explication peuvent être fournies, en se basant une fois encore sur les discours des jeunes. Premièrement, il faut insister

polycratique. » Régine Azria, « La Deuxième Guerre mondiale et les Juifs. Entre histoire et Mémoire », *Archives de Sciences sociales des Religions*, vol. 68/2, 1989, p. 169, et Maxime Steinberg, « Le génocide au XX^e siècle : lecture juridique ou historique ? », in Alain Destexhe, Michel Foret (dir.), *Justice internationale. De Nuremberg à La Haye et Arusha*, Bruxelles, Bruylant, 1997, p. 56.

[9] Pour la présentation des données, on consultera Geoffrey Grandjean, Béatrice Laloux, Cécile Pignon, Bernard Fournier, *Les Sentiers de la mémoire. Paroles de jeunes*, Liège, Éditions de l'Université de Liège, 2010, 156 p.

[10] Annette Wiewiorka, *Auschwitz, 60 ans après*, Paris, Robert Laffont, 2005, p. 84.

[11] Les numérotations des différents camps d'Auschwitz proviennent de la réforme administrative de novembre 1943. Annette Wiewiorka, *Auschwitz, 60 ans après*, op. cit., p. 66.

sur les socialisations antérieures. La mémoire du génocide des Juifs fait l'objet de diverses transmissions auprès de nombreux individus dès leur plus jeune âge. Que ce soit à l'école, mais aussi et surtout dans le cercle familial ou par les médias¹², les jeunes en entendent régulièrement parler ou sont confrontés à de nombreuses images. Ces socialisations antérieures donnent une image forte des systèmes concentrationnaires et d'extermination.

De ces socialisations antérieures découle deuxièmement un décalage visuel se manifestant dans leurs propos. Confrontés à de nombreuses images ou vidéos, en noir et blanc par exemple, les représentations des camps nazis transmises aux jeunes sont bien souvent sombres, sinistres ou tristes. Quand ils sont sur les lieux constituant le cœur du processus génocidaire, ils ne retrouvent dès lors plus la même « ambiance » ou le même « contexte » pour reprendre leurs termes. À titre d'exemple, un jeune garçon a souligné la préparation psychologique en la confrontant à son expérience par l'affirmation suivante : « [...] on nous a tellement dit que c'était impressionnant et tout, qu'on était préparé psychologiquement. C'était sympa, intéressant, cultivant, mais pas impressionnant. » Une jeune fille n'a quant à elle pas hésité à prétendre que la visite avait « renforcé [s]on sentiment de désillusion de l'image à laquelle on [l]'avait préparée. »

Troisièmement, pourquoi les jeunes opèrent-ils une distinction entre Auschwitz I et Auschwitz II ? Pour y répondre, la notion d'immédiateté temporelle et géographique peut être introduite. Le premier camp revêt, selon eux, une dimension muséale, car il est trop rénové et trop bien entretenu, alors que le second camp présente des éléments qui semblent être restés en l'état, ce qui n'est en fait pas le cas¹³. Le camp d'Auschwitz II est donc selon eux plus en phase avec la réalité historique – notamment par la présence des ruines et des chambres à gaz – et leur donne l'impression que ce passé est temporellement et géographiquement plus proche et plus immédiat.

Jusqu'à présent, on se rend compte que ces discours n'ont pas de significations politiques puisqu'ils ont uniquement trait aux lieux en tant que tels et n'interrogent pas la légitimité des autorités politiques, ni leur capacité à adopter des actions et des décisions contraignantes pour une société. Les jeunes intègrent-ils ces dimensions dans leurs discours ?

L'INTÉGRATION DES EXPRESSIONS POLITIQUES PAR RAPPORT AUX EXPRESSIONS SOCIALES

Avant de s'intéresser aux expressions proprement politiques – c'est-à-dire les expressions liées de près ou de loin au concept d'autorités politiques et aux relations unissant les individus à ces autorités – il est nécessaire de présenter les autres expressions – non politiques – qui seront catégorisées comme sociales.

[12] Pour une explication détaillée de l'importance des vecteurs de socialisation par rapport à la transmission du génocide des Juifs, on consultera Geoffrey Grandjean, *Les Jeunes Belges francophones et le génocide des Juifs. Les enseignements d'une perspective de socialisation politique*, Liège, Université de Liège, Thèse de doctorat, 2012, p. 277-281.

[13] Cf. Annette Wieviorka, *Auschwitz, 60 ans après*, op. cit., p. 84.

Quelles sont-elles ? Elles renvoient à des discours tenus par les jeunes, manifestant des opinions, des attitudes ou des comportements pouvant être tenus dans les différentes aires de la vie sociale. En effet, ils peuvent être amenés à envisager le génocide des Juifs dans le cadre familial, avec leurs parents ou leurs grands-parents. Ils peuvent également en parler avec leurs pairs ou encore à l'école, avec leurs professeurs. Qu'en disent-ils donc dans toutes ces aires de la vie sociale ?

Trois formes d'expressions sociales peuvent être tenues par les jeunes à la suite de la transmission de la mémoire du génocide des Juifs. Premièrement, ils s'expriment sur la manière de concevoir le souvenir de ce fait passé. Ils l'envisagent très souvent sous l'angle de la contrainte et s'imposent ainsi une obligation de souvenir individuelle. Cette façon de concevoir le souvenir rappelle la psychologisation de la mémoire contemporaine, telle qu'énoncée par Pierre Nora, faisant peser sur l'individu seul, « de manière insistante en même temps qu'indifférenciée, la contrainte de la mémoire » et entraînant une « économie singulièrement nouvelle de l'identité du [sujet]¹⁴. » Les jeunes s'imposent en fait un « devoir de mémoire », bien éloigné du serment de fidélité¹⁵ prêté par les rescapés – des camps de Buchenwald et de Mauthausen – de parler de ce génocide afin de lutter contre le fascisme et de conserver les liens noués entre eux¹⁶. Alors que les rescapés se sentent mutuellement obligés d'en parler, les jeunes s'obligent à s'en souvenir individuellement. Il convient de noter que cette obligation de souvenir suscite chez eux une opposition marquée au négationnisme.

Deuxièmement, leurs langages empruntent la voie de l'émotion. D'une manière générale, ils sont choqués par les discours, les photos ou les vidéos auxquels ils sont confrontés. Cela n'est pas sans conséquence sur la manière dont ils envisagent la transmission de la mémoire de ce fait passé, puisqu'ils considèrent qu'elle doit être marquée du sceau de l'émotion. Dès lors, ils estiment qu'il faut jouer sur l'émotion, d'une façon ou d'une autre, lorsque le génocide des Juifs est transmis aux nouvelles générations. Il faut, selon eux, « dramatiser » les récits, « choquer », « marquer », voire « faire peur ». À cet égard, ils s'interrogent quant à la figure des témoins qui ne pourront prochainement plus témoigner. D'aucuns estiment que les témoignages des rescapés amènent une « sincérité » permettant de mieux « ressentir » leur vécu. Dans le même ordre d'idée, ils sont à la recherche d'une « proximité émotionnelle », surtout lorsqu'ils visitent des lieux de mémoire comme les camps de concentration et d'extermination. On rejoint ainsi le constat dressé précédemment, notamment en ce qui concerne la proximité géographique et temporelle. À titre d'illustration, on relèvera le discours d'une jeune fille ayant souligné la possibilité de se « mettre dans la peau » des victimes lors de la visite des camps : « On se met carrément dans la peau des gens. [...] Quand ils expliquaient [...] je ressentais l'angoisse, le malheur des gens. C'est dégueulasse. Moi,

[14] Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, tome 1 : *La République*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 33-34.

[15] Philippe Raxhon, « Essai de bilan historiographique de la mémoire », *Cahiers du Centre de recherches en histoire du droit et des Institutions*, n° 30, 2009, p. 11-94.

[16] Olivier Lalieu, « L'Invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, 2001, p. 84-85.

ça me touchait, parce que voir les lieux où les gens ont vécu, ce n'est pas pareil que d'entendre. Vraiment voir, imaginer ce qu'ils ont pu vivre. C'est fou. »

Troisièmement, la transmission de la mémoire du génocide des Juifs suscite chez les jeunes différentes valeurs morales. Celles-ci les poussent à adopter deux grandes postures dans les différentes aires de la vie sociale. Ou bien ils s'opposent à certaines formes d'attitudes ou de comportements sociaux, ou bien ils en préconisent d'autres. Leurs oppositions se font essentiellement à l'égard du racisme. Ainsi, la transmission de la mémoire du génocide des Juifs leur fournit la conviction qu'il faut rejeter le racisme. Quand ils s'expriment sur cette thématique, leurs discours sont fortement empreints d'émotions et ils n'opèrent pas de distinction entre la dimension comportementale et la dimension idéologique¹⁷ que revêt ce concept. Ce point mérite d'être souligné, car il interroge directement sa compréhension par les jeunes. À côté de ces oppositions, ils préconisent également certaines valeurs morales. On citera surtout le respect de l'être humain. Pour eux, il s'agit en effet d'un principe fondamental pour assurer le vivre ensemble. Dès lors, ils sont convaincus que la transmission du génocide des Juifs doit passer par la mise en avant d'une série de valeurs morales permettant de baliser la vie en société.

LA SPÉCIFICITÉ DES EXPRESSIONS POLITIQUES

Après avoir présenté les expressions pouvant être tenues par les jeunes dans les différentes aires de la vie sociale, il est temps de s'intéresser aux expressions spécifiquement politiques, c'est-à-dire aux expressions renvoyant aux attitudes et aux comportements qu'ils développent dans leurs discours à l'égard des autorités politiques et des liens entre elles et les individus.

Premièrement, la transmission de la mémoire du génocide des Juifs peut donner aux jeunes certaines représentations des autorités politiques. Ainsi, ils mettent d'abord l'accent sur les différents détenteurs de l'autorité politique. Pour eux, il est essentiel de se focaliser sur les partis politiques et le rôle qu'ils jouent dans un système politique. Plus spécifiquement, ils s'intéressent aux partis d'extrême droite, mais également d'extrême gauche. En citant ces partis, ils ont notamment fait référence à l'accès de Jean-Marie Le Pen et du Front national au deuxième tour de l'élection présidentielle française en 2002, en dénonçant cette situation. À n'en pas douter, cette séquence électorale a constitué un moment fort dans la socialisation politique de ces jeunes¹⁸ qui n'ont pu s'empêcher de faire des liens entre cet événement et la montée du nazisme

(17) Pour la clarté du propos, nous ne distinguons pas ici le racisme du racialisme. Le racisme est « un comportement, fait le plus souvent de haine et de mépris à l'égard de personnes ayant des caractéristiques physiques bien définies, et différentes des nôtres. » Le racialisme est quant à lui « une idéologie, [...] une doctrine concernant les races humaines. » Tzvetan Todorov, *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 1989, p. 113 [en italique dans le texte].

(18) La politologue française Anne Muxel n'hésite d'ailleurs pas à parler de « communauté d'expérience générationnelle » pour qualifier les conséquences de cet événement sur cette génération de jeunes. Anne Muxel, « La participation politique des jeunes : soubresauts, fractures et ajustements », *Revue française de science politique*, 2002, vol. 52, n° 5, p. 543.

dans les années 1930¹⁹. Suite à la transmission de la mémoire du génocide des Juifs, ils peuvent également se pencher sur l'incarnation des autorités politiques et notamment sur les personnalités qui peuvent incarner ces autorités. Les figures d'Adolf Hitler, de Benito Mussolini ou encore de Jean-Marie Le Pen sont ainsi fortement présentes dans leurs discours et constituent pour eux un « pôle d'identification négative²⁰. » Ils ne souhaitent ainsi en aucun cas voir ce genre de figure incarner une autorité politique dans nos systèmes contemporains. Enfin, ils ne manquent pas d'insister sur les règles régissant les activités des autorités dans un système politique, en soulignant l'importance de son caractère démocratique. La démocratie est diversement définie par les jeunes en faisant référence au multipartisme, au respect des minorités, au processus électoral et au principe de représentation ou encore aux différents droits et aux différentes libertés dont sont titulaires les citoyens. À cet égard, ils ont eu l'occasion de s'exprimer sur la répression légale du négationnisme en Belgique²¹ à partir de leur connaissance du génocide des Juifs. Ils jugent positivement ce type de norme dans la mesure où ils considèrent que les attitudes et les comportements négationnistes sont « blessants » et « préjudiciables » pour les individus qui en sont victimes.

Deuxièmement, la transmission de la mémoire du génocide des Juifs peut influencer sur les perceptions que les jeunes ont des autorités politiques. On peut particulièrement mettre l'accent sur le sentiment de confiance qu'ils semblent développer à l'égard d'une série d'institutions exerçant une certaine autorité politique. Suite à la transmission de la mémoire du génocide des Juifs, les jeunes mettent en perspective les institutions internationales créées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'Union européenne occupe une place importante dans le discours. Ils sont intimement persuadés que cette institution immunisera le continent européen de toute répétition d'un génocide. Ils sont en effet convaincus par la pertinence et l'efficacité de l'action collective pouvant être menée par cette institution qui a tissé des liens entre les États européens et qui a établi un système de sécurité collective généralisé. Les jeunes attribuent donc un rôle préventif à l'Union européenne quant à la répétition d'un génocide ou d'une guerre. Une remarque doit être faite à ce stade. Dans leurs discours, ils n'ont pas opéré de distinction entre la guerre et le génocide. Dans leur univers mental, ils assimilent d'ailleurs le génocide des Juifs à la Seconde Guerre mondiale. Pourtant les processus ayant mené à ces deux types d'événements se différencient clairement²², même s'ils se rejoignent dans la mesure où « la guerre apparaît comme

[19] Le vecteur de socialisation médiatique a également pu contribuer à faire de cette séquence électorale un moment fort.

[20] Anne Muxel, *op. cit.*, p. 523.

[21] Sur cette législation, on consultera Geoffrey Grandjean, « La Répression du négationnisme en Belgique : de la réussite législative au blocage politique », *Droit et société*, 2011, vol. 1, n° 77, p. 137-160.

[22] Ainsi, alors que la guerre suppose un ennemi, le génocide prétexte une part d'humanité déclarée nocive. Alors que l'action menée dans le cadre de la guerre est une bataille, elle est une « opération » dans le cas du génocide. Alors que la guerre suppose des vertus héroïques ou un esprit de sacrifice, le génocide mobilise des compétences comme la méthode, l'organisation, la conscience professionnelle, le sang-froid ou encore l'efficacité. Enfin, alors que la fin de la guerre est un moment voyant les cris de la victoire et les pleurs des vaincus, le désastre silencieux et incompensable succède au génocide. Jean-François Bossy, *Enseigner la*

le catalyseur de la décision génocidaire » et dans la mesure où en « modifiant le climat idéologique et psychologique, la guerre a [dans le cas de la Première et de la Seconde Guerre mondiale] rendu les exécuteurs prêts à abandonner toutes interrogations et inhibitions sur l'intolérable²³. » Au final, si le sentiment de confiance des jeunes s'est manifesté à l'égard de l'Union européenne, il s'est aussi étendu à l'OTAN et à l'ONU. Il faut aussi préciser que la transmission de la mémoire du génocide des Juifs les pousse à soutenir positivement le caractère démocratique d'un système politique. Dans cette perspective, ils manifestent également leur confiance à l'égard des différentes dimensions représentant à leurs yeux le régime démocratique (comme elles ont été citées précédemment).

Le troisième et dernier type d'expressions politiques concerne les modalités de la participation politique. La transmission de la mémoire du génocide des Juifs ne semble pas manquer de susciter chez eux l'expression de certains choix partisans. Ainsi, si les jeunes considèrent qu'il est primordial pour tout individu de disposer du droit de vote, ils manifestent un rejet partisan clair à l'égard des partis d'extrême droite et d'extrême gauche. Ce rejet relève souvent du réflexe quasi machinal. Ainsi, une jeune fille affirmait clairement qu'elle ne voterait pas pour des partis d'extrême droite, car « ça ne lui viendrait pas à l'idée. » Un autre jeune a partagé la même idée en affirmant qu'il y a, actuellement, une association claire entre la période 1940-1945 et les partis d'extrême droite contemporains qui se fait de manière inconsciente et qui explique le rejet de ces partis. Selon lui, « on est tous souvent conscients que c'est un peu inconscient. » Si ce rejet partisan porte le sceau du réflexe, il convient toutefois de préciser que les jeunes ne témoignent pas d'une connaissance ou d'une compréhension de l'univers idéologique de ces partis ou de leurs modes d'action. Finalement, en termes de participation politique, il convient de noter que leurs discours concernent peu l'engagement civique et politique, entendu comme l'action à travers laquelle un individu volontaire cherche à s'impliquer dans la société ou à influencer les autorités politiques.

LES ENSEIGNEMENTS POLITOLOGIQUES

On peut constater que les discussions des jeunes sur la thématique du génocide des Juifs puisent dans différents registres détaillés précédemment et catégorisés en deux grandes dimensions : les expressions sociales et les expressions politiques. À ce stade, il convient de synthétiser les enseignements que la science politique peut apporter à l'étude des discours des jeunes par rapport au génocide des Juifs. Pour ce faire, il est utile de souligner les continuités entre les expressions sociales et les expressions politiques, car elles renvoient d'une façon ou d'une autre à la manière d'envisager la transmission de la mémoire de ce fait historique marquant auprès des jeunes générations.

Shoah à l'âge démocratique. Quels enjeux ?, Paris, Armand Colin, coll. « Débats d'école », 2007, p. 166.

[23] Bernard Bruneteau, « Génocide. Origines, enjeux et usages d'un concept », in Barbara Lefebvre, Sophie Ferhadjian, *Comprendre les génocides du XX^e siècle. Comparer-Enseigner*, op. cit., p. 31-32.

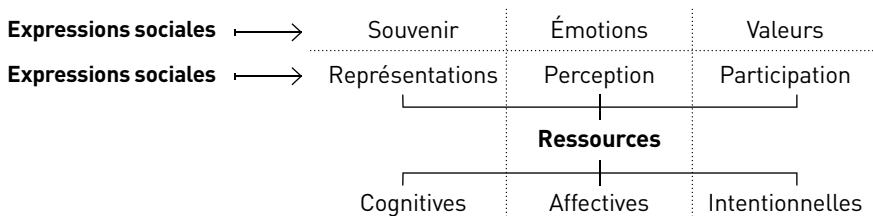
Ainsi, la transmission de la mémoire du génocide des Juifs peut d’abord avoir une traduction cognitive. À cet égard, lorsque les jeunes sont amenés à discuter de ce fait passé, ils mobilisent des connaissances liées à ce fait. Cette transmission leur permet également de s’interroger sur les autorités politiques, sur les détenteurs de celles-ci, sur leur incarnation ou encore sur le régime dans lequel elles s’inscrivent. Ce faisant, ce sont des représentations et donc des connaissances qui sont au cœur du processus de transmission.

La transmission de la mémoire du génocide des Juifs peut ensuite être envisagée dans une perspective affective suscitant l’expression soit de sentiments et d’émotions divers, soit de perceptions des autorités politiques alimentées par un intense sentiment de confiance à leur égard.

Enfin, la transmission de la mémoire du génocide des Juifs suscite chez les jeunes quelques intentions de se comporter dans la société. Ainsi, en mobilisant ou en refusant certaines valeurs, ils manifestent une certaine façon d’envisager les relations avec les autres citoyens. En mentionnant leur intention de vote, ils témoignent d’un certain rapport avec les autorités politiques, à tout le moins les personnes qu’ils souhaitent voir occuper un poste de direction.

La figure 1 synthétise les enseignements politologiques liés à la transmission de la mémoire du génocide des Juifs. On peut constater que celle-ci mobilise trois grands types de ressources : les ressources cognitives (ou intellectuelles), les ressources affectives (ou sentimentales) et les ressources intentionnelles (ou comportementales).

Figure 1: Synthèse des enseignements politologiques liés à la transmission de la mémoire du génocide des Juifs.



CONCLUSIONS

Cette contribution visait à identifier l’apport de la science politique dans l’étude des discours de jeunes suite à certains voyages mémoriels à Auschwitz. Pour ce faire, les opinions de jeunes Belges francophones après leur voyage ont été présentées. Un décalage au niveau de leur représentation des camps a pu très rapidement être constaté du fait des reconstructions, de la dimension touristique et commerciale ainsi que de l’environnement et le contexte de la visite. Afin de mieux comprendre les opinions des jeunes, les raisons pouvant expliquer ce décalage ont été avancées : importance des socialisations antérieures, décalage visuel et immédiateté temporelle et géographique.

On pourrait bien évidemment rester sur ce constat et cette première analyse qui n'aboutit à aucun apport de type politologique. Toutefois, il nous a paru important d'aller au-delà des opinions des jeunes par rapport aux camps d'Auschwitz-Birkenau et de s'intéresser aux discours qu'ils pouvaient tenir suite à la transmission de la mémoire du génocide des Juifs. C'est dans ce cadre que les enseignements politologiques ont été présentés.

Pour ce faire, l'accent a d'abord été mis sur les expressions sociales tenues par les jeunes et manifestant des opinions, des attitudes ou des comportements pouvant être tenus dans les différentes aires de la vie sociale. Il a été montré que les jeunes estiment qu'il est important de se souvenir de ce fait passé (sans nécessairement en préciser la manière), que le génocide des Juifs est synonyme d'importantes émotions (essentiellement le choc et le dégoût) et que la transmission de la mémoire de ce fait passé suscite l'adhésion à une série de valeurs morales et le rejet de certains comportements sociaux.

Ensuite, les discours spécifiquement politiques ont été présentés. Suite à la transmission de la mémoire du génocide des Juifs, les jeunes font part de leurs représentations et de leurs perceptions des autorités politiques ainsi que des modalités de leur participation politique.

En dépassant ainsi les opinions tenues par des jeunes après la visite des camps d'Auschwitz-Birkenau et en s'intéressant davantage aux discours qu'ils peuvent tenir suite à la transmission de la mémoire du génocide des Juifs, la perspective politologique a permis de cerner les trois grandes ressources pouvant être mobilisées lors de cette transmission : ressources cognitives, affectives et intentionnelles. Ce faisant, la perspective politologique offre trois angles d'approche intéressants par rapport à la réalisation des voyages mémoriels à Auschwitz-Birkenau. Ces trois pistes permettent en effet d'interroger leurs représentations et leurs perceptions des autorités politiques – ainsi que la place qu'elles occupent dans un processus génocidaire – tout en cernant la place qu'ils accordent aux choix et aux actions des individus dans une société donnée. En approfondissant ces ressources lors de la transmission de ce fait passé, les « cheminements politiques » pouvant mener à un génocide pourraient être analysés avec les jeunes, que ce soit lors des visites, lors de la préparation de celles-ci ou dès leur retour.